

## Répartition des indemnités pour missions particulières (IMP)

Année scolaire 2020-2021 – Dotation de 45,5 IMP

### Missions annuelles

Intitulé de la mission	Valeur
Coordination éducation physique et sportive (partagée)	2
Coordination sections sportives (partagées)	2
Coordination sciences de la vie et de la terre	1
Coordination physique chimie	1
Coordination mathématiques	1
Coordination histoire géographie	1
Coordination lettres	1
Coordination ULIS	0.5
Accompagnement d'élèves de l'ULIS (partagées)	(2)
Coordination anglais	1
Coordination allemand	0.5
Coordination espagnol	0.5
Coordination italien	0.5
Coordinateur de philosophie	0.5
Coordination sciences économiques et sociales	0.5
Coordination DCESE	1
Relation avec les professionnels CSE et les institutions	0.5
Organisation du recrutement en DCESE	0.5
Référent culture	0.5
Référent numérique	2
Référent décrochage scolaire	0.5
Référent discrimination	0.5
Référent développement durable	0.25
Référent prévention santé	1
Animation sections sportives (partagées)	4
Administration labo BTS Sio SLAM	1
Administrateur réseau pédagogique SIO	4
Référent ENT	0.5
Référent RGPD ?	
Préparation concours IEP	2.5
Préparation du TOEIC	1
Appui ULIS en anglais pour les Tale	1
Référents redoublement de terminale	2

**Total**

**36.75**

### Missions ponctuelles

La répartition des indemnités pour missions ponctuelles (organisation de voyage, tutorat, liaison inter cycles, conduite de projets divers, etc.) intervient en fin d'année sur la base des comptes-rendus remis par les personnels.

Le lycée réserve au total 3 indemnités à ce titre.

### Transformation en HSA

Par ailleurs, 6 IMP sont transformées en HSA pour servir la répartition des services.